## L'ajournement

Cependant, je veux rappeler au député que, depuis 1976, notre parti maintient que les producteurs doivent choisir eux-mêmes le système de commercialisation qui convient le mieux à leurs besoins. C'est notre position et nous n'en changerons pas.

Je pense que la position du ministre de l'Agriculture à cet effet est claire, nette et précise. Bien entendu, monsieur le Président, il va de soi que, lorsqu'on veut mettre en place un système aussi imposant que le système qui nous est présenté à l'heure actuelle, cela comporte certaines discussions ainsi que certaines négociations et, qu'évidemment, lorsque le tout se retrouve devant le Cabinet, celui-ci doit quand même tenir compte de certaines recommandations et de la situation qui existe au niveau de cette production.

Et c'est pourquoi je dis à l'ensemble des producteurs d'oeufs d'incubation du Québec et du Canada—si je dis Québec c'est parce que mon collègue de Lévis a soulevé la question et, sachant fort bien que le vice-président de l'Association canadienne des producteurs d'oeufs d'incubation vient de sa circonscription—ce que je veux souligner à mon collègue, c'est que le dossier est en bonne marche. Le dossier va de l'avant parce qu'il est rendu au Cabinet et à partir du moment où une décision du Cabinet devrait être prise, dans les jours ou dans les semaines qui suivent, je pense qu'à partir de ce moment-là mon collègue de Lévis peut dire à sa population que le dossier est en bonne voie et avance et que, comme le disait le ministre de l'Agriculture, nous donnerons à la majorité des producteurs agricoles les offices de commercialisation, les systèmes qu'ils voudront mettre en place.

[Traduction]

L'ÉDUCATION—L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE A) LA DÉCLARATION ATTRIBUÉE AU MINISTRE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE. B) LE FINANCEMENT DU PROGRAMME DE PRÊTS AUX ÉTUDIANTS

M. Roland de Corneille (Eglinton—Lawrence): Monsieur le président, vendredi dernier, le 10 octobre, j'ai demandé au premier ministre (M. Mulroney) ce que le gouvernement comptait faire pour remédier à la situation épouvantable dans laquelle se trouvent beaucoup de jeunes qui veulent poursuivre des études postsecondaires. J'ai attiré son attention sur le conseil que le ministre de l'Éducation de la Colombie-Britannique a eu l'audace de donner aux jeunes, à savoir qu'ils devraient revoir l'ordre de priorité de leurs objectifs et envisager de remettre à plus tard leurs études postsecondaires, s'ils ne peuvent pas se les payer».

J'ai demandé au premier ministre ce qu'il va faire pour remédier à cette terrible situation. Plus précisément, je lui ai demandé de bien vouloir cesser de geler les fonds accessibles aux étudiants par le Programme de prêts aux étudiants car, à cause de l'inflation, cela risque de compromettre l'avenir des étudiants qui ne viennent pas de familles bien nanties. Le premier ministre n'a pas répondu à cette question. En fait, j'estime qu'il ne lui a pas accordé l'attention qu'elle mérite. Ce miné à investir dans la jeunesse de notre pays, puisqu'il a seront consacrés au cours des cinq prochaines années.

Le premier ministre et, je crois, tous les députés savent, monsieur le Président, que les 25 milliards auxquels il fait allusion correspondent aux paiements fédéraux de transfert

aux gouvernements provinciaux plus à peine 5 p. 100 d'inflation par année au cours de ces cinq ans, ce qui ne constitue carrément pas une véritable hausse. En quelque sorte, le premier ministre revient sur ce qu'il avait promis aux Canadiens quant à la formule employée pour hausser les subventions en vue de maintenir la qualité de notre régime scolaire. Il sait fort bien que, dans l'ensemble, le gouvernement réduit ailleurs son financement des études supérieures, au point de paralyser les collèges et les universités et de nuire, en particulier, aux étudiants et aux professeurs.

• (1810

Demandons-nous pourquoi le gouvernement a changé à deux reprises en deux ans les responsables de l'enseignement postse-condaire. C'est le troisième secrétaire d'État (M. Crombie) et le troisième sous-ministre que nous avons en deux ans. Est-ce pour des raisons d'incompétence? Est-ce parce que, devant la gravité de la situation, les ministres et les sous-ministres en question n'ont pas pu supporter que le gouvernement trahisse les jeunes et hypothèque l'avenir du Canada, et que, humiliés de leur impuissance, ils ont dû être remplacés?

La crise que traversent les universités et les collèges du Canada s'aggrave de jour en jour. Des présidents d'universités de Colombie-Britannique ont démissionné l'année dernière par déception et pour protester. Ils savaient qu'ils ne pourraient pas donner ce qu'on attendait d'eux et ils ne voulaient décevoir personne. Les étudiants ont organisé des rassemblements dans tout le pays. Le juge en chef de la Cour suprême du Canada a osé intervenir, tant la crise est grave, pour demander au gouvernement du Canada de faire quelque chose. Aujourd'hui même, des administrateurs, des professeurs et des étudiants ont fermé des universités et des collèges à Toronto en signe de protestation.

Notre groupe de travail national sur l'enseignement postsecondaire, formé par le chef de l'opposition (M. Turner) parcourra le Canada durant les trois prochaines semaines pour déterminer les mesures que le gouvernement fédéral pourrait prendre immédiatement afin de résoudre la crise grave qui fait rage dans le domaine de l'enseignement postsecondaire.

Le gouvernement a-t-il une solution créatrice à offrir au million et plus d'étudiants et de professeurs de nos collèges et de nos universités, à part la réduction des paiements de transfert, la réduction de 40 p. 100 du nombre de places dans les collèges communautaires, la fixation d'un plafond pour les prêts aux étudiants, le saccage du budget du ministre d'État à la Jeunesse (M. Charest), qui ne dirige plus qu'un ministère de pure forme, et la proposition d'organiser une conférence de plus pour essayer de gagner du temps? Selon moi, en convoquant encore une autre conférence, en rassemblant les gens, le gouvernement ne fait rien pour affronter la crise aiguë qui fait rage depuis deux ans.

J'espère que le secrétaire parlementaire, dans la réponse qu'il donnera ce soir, annoncera une mesure quelconque. Qu'est-ce que ce gouvernement, dépourvu de créativité ou d'initiative, a à offrir? Il ne peut agir ni même, dans le cas actuel, réagir à temps pour sauver notre système d'enseignement postsecondaire.